

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



Autorité de Régulation de la Commande Publique

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE SIDERADOUGOU

N° Réf. : 90/18/AB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE DE L’ORGANE PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	13
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	14
	a- Contrôles préliminaires d’ordre général	14
	b- Préparation du marché	14
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (appel d’offres ouvert accéléré) s’il y a lieu	15
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu	15
	e- Dossier d’appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres	15
	g- Réception des offres	15
	h- Ouverture des offres	16
	i- Evaluation des offres et attribution	16
	j- Approbation des travaux de la CAM	16
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
	3.3.4. <i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	17
	a- Réception et règlement du marché.....	17
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu	17
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	18
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE	18
IV.	ANNEXES.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Charges Administratives Générales

CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés

CCAP : Cahier des Clause Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la **Mairie de SIDERADOUGOU** a été marquée par la passation de **44 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 281 274 906** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinet a conduit à la sélection de **5 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 41 653 234**, soit un taux de représentativité de **11,36%** en termes de volume des marchés et **14,80%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marchés	44	281 274 906	5	41 653 234	11,36	14,80

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Maire de SIDERADOUGOU

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation
de la Commande Publique du Burkina-Faso
(ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 54% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2).</i>

	Commentaires
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	L'autorité contractante a utilisé pour plus de 86% des marchés communiqués, des méthodes peu ou non compétitives (ED, EDS, DC, CC.). (cf. détail au point 3.2.3)
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	« 6 irrégularités par rapport au code des marchés publics ».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 12 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pu faire de matérialité au vue de l'objet des marchés sélectionnés qui porte uniquement sur des biens fongibles.
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect d'un (1) délai.</i> (Cf. point 3.3.5)

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE DE L'ORGANE PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Au regard des documents reçus par la mission, l'acte de nomination du PRM a été signé par le Maire et visé par la DR-CMEF. La mission n'a ainsi relevé aucune insuffisance relative à la mise en place de la PRM.

3.1.2. Organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle à priori

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Toutes les pièces relatives aux marchés ne sont pas systématiquement archivées en un seul lieu, les pièces relatives à la procédure ;
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
- ✓ Absence d'un système d'archivage électronique
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide, uniquement le code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence de PVs de réunions et de registre d'enregistrement des plis des soumissionnaires pour la période sous revue ;
- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393)
- ✓ Non élaboration des statistiques sur les marchés publics au titre de l'exercice sous revue (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID)

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage physique et électronique des dossiers de marchés passés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP ;

- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, l'élaboration des PVs de réunions des organes, la tenue de registres côtés et paraphés;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM de la structure ;
- L'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés.

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITÉ DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'AC de la liste des marchés passés au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 54%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

📌 Pièces d'ordre général

- Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

📌 Pièces d'ordre spécifique à chaque marché

- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées) (cf. marché 5)
- Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC) (cf. marché 5)
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs (cf. marché 5)
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC) (cf. marché 5)
- Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED (cf. marché 1)
- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis (cf. marché 1, 5)
- Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA (cf. marché 1)
- Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse (cf. marché 1)
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire (cf. marché 5)

- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (cf. marché 1,2,3, 5)
- Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.) (cf. marché 5)
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC (cf. marché 1,2,3)
- PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) (cf. marché 1,3,5)
- Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements (cf. marché 4,5)
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur (cf. marché 1,2,3,4,5)
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (cf. marché 2,4,5)
- Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) (cf. marché 1,5)
- Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement (cf. marché 1,4,5)
- Avis de crédits, les états contradictoires (cf. marché 4,5)
- Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres ouvert accéléré) (cf. marché 2, 3,4)
- Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED (cf. marché 2, 3,4)
- Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres ouvert accéléré) (cf. marché 2, 3,4)
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (cf. marché 1)
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) (cf. marché 2, 3,4)
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières (cf. marché 2, 3,4)

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage correct des dossiers de marchés et de mettre en place les documents essentiels liés à la passation et à l'exécution des marchés.

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

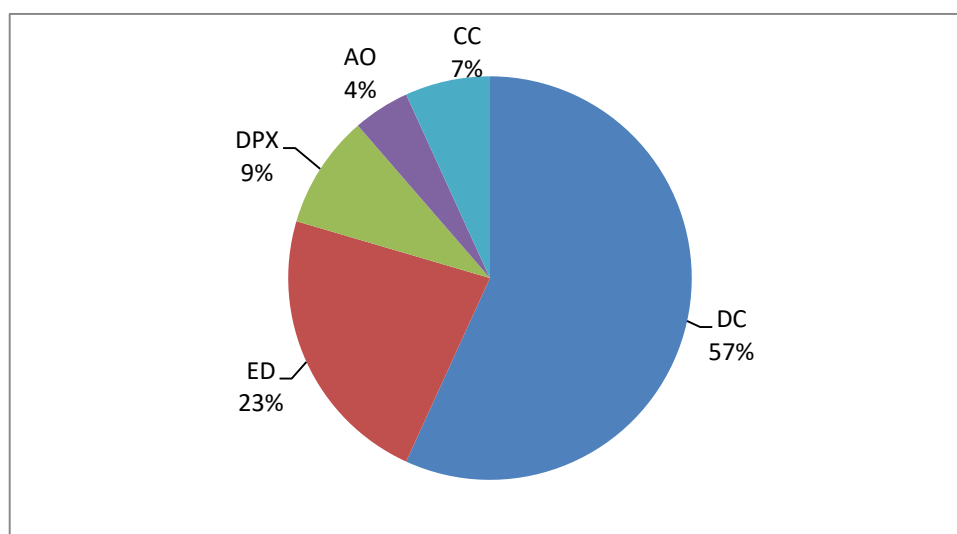
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DC	25	57%
ED	10	23%
DPX	4	9%
AO	2	5%
CC	3	7%
Total	44	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DC) pour passer 57% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle, n’a pas été utilisée que pour 4% au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DC	1	3 210 000
ED	3	4 899 750
DPX	1	33 543 484
Total sélectionné	5	41 653 234
Total communiqué	44	281 274 906
%	11,36%	14,80%

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **cinq (05) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 41 653 234**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment le PPM et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale

- c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

- d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

La mission a relevé que :

- Conditions irrégulières de déroulement de la procédure (Art 72 du décret 2017_049). En effet, le service bénéficiaire n'a pas été associé à l'ouverture des plis de la demande de cotation (*Cf. marché I*)
- Mode d'identification des fournisseurs non préalablement établi (art 72 du décret 2017_049). L'AC ne dispose pas d'un fichier fournisseur qu'elle consulte au préalable (*Cf. marché I*)

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- Ce que la composition du comité restreint soit respecté en associant le service bénéficiaire à l'ouverture des plis des marchés de demande de cotation.
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

- e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Observation

Absence des mentions essentielles prévues dans l'avis d'appel à concurrence (Art 51 du décret 2017_049), en effet la mission a noté l'absence des lettres d'invitation à soumissionner (*cf. marché I*)

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à toujours adresser de façon formelle les lettres d'invitations à soumissionner aux soumissionnaires sélectionnés.

- f- Présentation des offres

R49 à R53

Rien à signaler

- g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre général

La mission a relevé la non mention des informations liées à la réception dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) pour tous les marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

La mission a relevé :

- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphés par tous les membres de la commission (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (Cf. marché 5) ;
- Absence de mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (Cf. marché 5) ;
- Non mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés, (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (Cf. marché 5).

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller :

- Au paraphe des pièces obligatoires des offres, des différents soumissionnaires par tous les membres de commission ;
- A la mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai ;
- Au respect des conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures. Ces conditions doivent être transcrites de façon littérale dans le PV d'ouverture des offres.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Rien à signaler

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observations d'ordre général :

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc. n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observations d'ordre général

- Limitations pour apprécier si le règlement du marché a été fait par tout moyen autre que le transfert bancaire (*cf. marché 5*) en raison de l'absence des preuves de règlement pour apprécier le mode de règlement du marché.
- Limitations pour apprécier si le paiement a été effectué avant la constatation du service fait par les personnes habilitées (*cf. marché 5*) en raison de l'absence de l'attestation de service fait.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- Insérer dans les dossiers d'archive les preuves de règlement des marchés
- Etablir les attestations de service fait des marchés exécutés

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé le non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités. Il s'agit :

- Norme - Délai de traitement de la demande de pré réception (article 31 de l'arrêté 2017_392), norme 14 jours, effectif 21 jours

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Cf. tableau sur le respect des délais ci-joint.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

La mission n'a pu faire de matérialité au vue de l'objet des marchés sélectionnés qui porte uniquement sur des biens fongibles.

3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Aucun marché n'a fait objet de recours auprès de l'ARCOP, selon les informations collectées par la mission.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués

Liste des marchés communiqués

N°	Source de financement	Nature des prestations	Mode de passation	Observations	montant
1	Budget communal Transf.Santé	Acquisition de produits pharmaceutiques	Entente directe		2 400 250
2	Budget communal	Acquisition de vivres scolaire	Entente directe	convention	87116940
3	Budget communal + Transf.Santé	Acquisition de Carburant de la Mairie lot 1	Entente directe		1800000
4	Budget communal	Acquisition de Produit d'entretien (Mairie) lot 1	Demande de Cotation		200 000
5	Budget communal (Ressources transférés) MENA + SANTE	Acquisition de Fournitures scolaires	Demande de prix	09CO-SDR /	33548659
6		Acquisition de Fournitures spécifiques MENA lot 1	Demande de Cotation	09CO-SDR /02/01/04/00/201 8/00022	6300000
7	Budget communal	Acquisition de Fourniture de bureau (Mairie) lot 1	Demande de Cotation		914 000
8	Budget communal	Entretien de bâtiment mairie lot 1	Demande de Cotation		200 000
9	Budget communal	Entretien du matériel et mobilier de bureau	Demande de cotation non formelle		750000
10	Budget communal	Entretien du véhicule de la mairie lot 1	Demande de Cotation		800000
11		Entretien des ambulances CSPPS lot 2			2736000
12		Entretien du véhicule de la mairie lot 1	Demande de Cotation non formelle		400 000
13	Budget communal	Entretien et réparation des motocyclettes	Demande de Cotation non formelle		250 000
14	Budget communal	Acquisition matériel de protection CSPPS lot 1	Entente directe		702 000
15		Acquisition de petit matériel au profit de la mairie	Entente directe		228 050
16	Budget communal	Acquisition de Gaz pour chaîne de froid des CSPPS	Entente directe		1728000

N°	Source de financement	Nature des prestations	Mode de passation	Observations	montant
	Transf.Santé				
18	Budget communal	Photocopie des documents lot 1	Demande de cotation		30000
19		Imprimés de valeurs inactives	Demande de cotation non formelle		275 000
21	Budget communal	Equipement scolaire ZANGAZOLI (FPDCT) lot 1	Demande de cotation	09CO-SDR /02/01/04/00/2018/0001109CO-SDR /	2 448 471
23		Acquisition équipements sportifs BC	Demande de cotation	09CO-SDR /02/01/04/00/2018/00024	1596000
24		acquisition d'un corbillard	Demande de cotation		6000000
25		Acquisition de deux motocyclettes	Demande de cotation	02/01/04/00/2018/00021	1598000
26	Budget communal (Transfert. MENA)	Construction de trois salles de classe, bureau + magasin, latrines scolaires à DIERISSO RT lot 1	Appel d'offres	09CO-SDR/02/03/01/00/2018/ 00013	28000000
27		Construction d'une salle de classe à DJANGA	Demande de cotation		7690000
28		Construction d'une salle de classe à DJANGA	Demande de cotation	09CO-SDR /02/03/04/00/2018/00026	7690000
29		Construction de trois salles de classe, bureau + magasin latrines scolaires à ZANGAZOLI FPDCT lot 2	Appel d'offres	09CO-SDR /02/03/01/00/2018/00014	22800000
30		Construction de trois salles de classe à KASSANDE BC lot 3		09CO-SDR /02/03/01/00/2018/00015	19 000 000
31		Réhabilitation de l'école (reliquat RT MENA 2017)	Demande de cotation		2178679
32		construction de boutiques au marché de sidéradougou	Demande de prix		20525394
33		Réhabilitations des bâtiments de la mairie BC	Demande de cotation		1887455
34		Confection de bacs à ordures BC	Demande de cotation non		800 000

N°	Source de financement	Nature des prestations	Mode de passation	Observations	montant
			formelle		
35		Suivi contrôle des travaux de construction de trois salles de classe SIRATOU RT 2017	Consultation de consultant	09CO/02/02/03/00/2017/3216.08.2017	1025000
36		Suivi contrôle des travaux d'une salle de classe	Consultation de consultant		385 000
37	Budget communal (R. transfert MENA et MEA)	Réalisation d'un forage positif	Demande de cotation		7500000
38		suivi contrôle réalisation d'un forage positif	Consultation de consultant		375 000
39		Réhabilitation d'un forage positif	Demande de cotation		1759400
40	Budget communal	Ouverture de voies du marché à bétail et enlèvement des ordures	Entente directe	09CO/02/03/02/00/2017/0005030/11/2017	5 310 000
41		Branchement d'électricités des boutiques du marché BC	Entente directe	09CO/02/03/04/00/2018/00001	908 600
42		Branchement d'électricité du centre d'accueil BC	Entente directe	09CO/02/03/04/00/2018/00002	219 008
43		Branchement d'électricités des nouveaux magasins et boutiques du marché BC	Entente directe		900000
44		Evacuation des déchets de la fosse de l'aire d'abattage	Demande de cotation non formelle		300 000

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection
ED	4	1	45%
EDS	6	1	5%
Recours	0	0	25%
Convention	1	1	25%
Autres	34	2	
TOTAL	44	5	10%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Réf du marché	Objet	MP	Types de prestations	SF	Titulaire	Montant	Recours	Difficulté d'exécution
1	MARCHE N°09CO-SDR/02/01/04/00/2018/00047	Acquisition de matériels et mobiliers de bureau au profit de la mairie de Sideradougou	DC	F	BC	KONE DIAKALI A	3 210 000	NON	NON
2	MARCHE N°09CO-SDR/02/01/09/00/2018/00017	Acquisition de matériels médicaux techniques au profit du centre médical et des cps de la commune de Sideradougou	ED	T	BC	ESPACE BIO MEDICA L	1 800 000	NON	NON
3	MARCHE N°09CO-SDR/02/01/09/00/2018/00016	Acquisition de matériels de protection au profit du centre médical et des cps de la commune de Sideradougou	ED	F	BC	ESPACE BIO MEDICA L	701 000	NON	NON

N°	Réf du marché	Objet	MP	Types de prestations	SF	Titulaire	Montant	Recours	Difficulté d'exécution
4	MARCHE N°09CO-SDR/02/01/09/00/2018/000118	Acquisition de médicaments et consommables médicaux au profit du centre médical et des csps de la commune de sideradougou	ED	SC	BC	GERTIK SERVICE	2 398 750	NON	NON
5	MARCHE N°09CO-SDR/02/01/09/00/2018/000123	Acquisition de fourniture scolaires au profit des écoles primaires des CEB 1 et 2 de la commune de Sideradougou	DPX			SHALIM AR-SARL	33 543 484	NON	NON

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues			Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'inc omplétu de (1-b/a)		
		D C	ED	D P X					
Pièces d'ordre général									
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA				1	1	0%		
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu				1	1	0%		
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales				1	1	0%		
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures				1	1	0%		
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue				1	1	0%		
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue				0	1	100%		
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori				0	1	100%		
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM				0	1	100%		
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget				1	1	0%		
SOUS TOTAL =====>					6	9	33%		
Pièces spécifiques à chaque marché									
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	N/A	1	1	1	3	3	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
1	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%

Groupement SYNEX - CMC

7		A	A	A	A				%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	0	1	1	1	1	4	5	20%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	N/A	N/A	N/A	0	0	2	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	0	N/A	N/A	N/A	1	1	2	50%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	N/A	N/A	N/A	1	1	2	50%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	1	5	5	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	0	5	100%
3	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du	1	1	1	1	1	5	5	0%

Groupement SYNEX - CMC

9	dossier d'appel d'offres)								
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	0	4	5	20%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	0	1	1	5	80%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	0	1	0	1	0	2	5	60%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maitre d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	1	1	0	0	3	5	40%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	0	0	0	0	0	0	5	100%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	0	1	0	0	2	5	60%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	1	1	N/A	0	2	4	50%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	0	1	1	0	0	2	5	60%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Cautions de l'avance de démarrage	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
53	Cautions de bonne exécution	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		5	8	9	6	14	42	80	48%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)									
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	0	0	0	N/A	0	3	100%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	0	0	0	N/A	0	3	100%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	0	0	0	N/A	0	3	100%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
6	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

0	l'entente directe	A	A	A	A	A								
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
SOUS TOTAL =====>							0	0	100 %					
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures														
6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
6 4	Plans de recollement	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
6 5	PV de réunion de chantier	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	N/ A	0	0	0%					
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N/ A	N/ A	0	0	0	0	3	100					
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N/ A	N/ A	0	0	0	0	3	100					
SOUS TOTAL =====>							0	0	100 %					
TOTAL =====>							5	8	9	6	14	48	105	54%

Annexe 3: Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Non applicable
R2	<i>Réalité physique</i>	
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Non applicable
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Non applicable
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Non applicable
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Non applicable
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Non applicable
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Non applicable
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées


SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : MAIRIE DE SIDERADOUGOU

Date : 14/01/2021

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARCEMENT
01	BAZIE MOUMOUNI	Synex-CMC	Auditeur	01 505 57 46 / 66 85 35 33 avisfidel.bazie@synex.com	
02	YOUGBARE FELIX	Bazie	PRN	70 29 37 90 yougbarefelix@yale.com	